



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.2/INF.9  
15 août 1988

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Première réunion du Comité  
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

**PROJETS PILOTS NATIONAUX CONSACRES A UNE ZONE PARTICULIERE:**

**LES MOTIFS ET LES BUTS**

**(DOCUMENT EXPLICATIF)**

---

PNUE

Athènes, 1988

Le présent document n'est pas une traduction officielle du Service des Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.

Le présent document n'a pas été édité officiellement par le Service des Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

UNEP(OCA)/MED WG.2/INF.9  
15 août 1988

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Première réunion du Comité  
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

PROJETS PILOTS NATIONAUX CONSACRES A UNE ZONE PARTICULIERE:

LES MOTIFS ET LES BUTS

(DOCUMENT EXPLICATIF)

---

PNUE

Athènes, 1988

PROJETS PILOTES NATIONAUX  
CONSACRES A UNE ZONE PARTICULIERE: LES MOTIFS ET LES BUTS

1. Renseignements fondamentaux

Le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement a présenté à la Cinquième conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux Protocoles y relatifs (Athènes, 7-11 septembre 1987) un document concernant la réorientation globale des activités du Plan d'Action pour la Méditerranée vers le développement de la gestion écologiquement rationnelle de la côte méditerranéenne à travers, entre autres, un processus de planification intégrée. Cette orientation implique un engagement cohérent de toutes les composantes du PAM, ainsi que celui des organismes internationaux concernés (UNEP/IG.74/3 Add 2).

Le plan de travail du Programme d'Actions Prioritaires pour 1988-1989, adopté à la réunion des Structures focales nationales du PAP (Split, 24-26 juin 1987) et approuvé par la Réunion des Parties contractantes, contient les principes de l'orientation du PAP vers la mise en pratique des résultats obtenus et des expériences acquises à travers toutes les actions prioritaires et leur mise en application, grâce à la coopération directe avec les autorités, les institutions et les experts nationaux et locaux, à concrétiser dans des zones choisies. La réorientation du PAP vers la planification intégrée et la gestion des zones côtières méditerranéenne à travers des Projets Pilotes Nationaux (PPN) s'intègre parfaitement dans la nouvelle orientation globale du PAM.

2. Objectifs et buts du Document

L'objectif principal de ce document est de fournir des renseignements sur les possibilités d'établir une coopération continue du PAP/PAM avec les pays méditerranéens intéressés, par la création d'un système de planification intégrée du développement côtier et de gestion des ressources, sans préjudice à l'environnement. On s'attend à ce que les projets pilotes nationaux contribuent à ces efforts.

Il est donc indispensable d'éclaircir le rôle et le potentiel du PAP et du PAM, les modes possibles de leur organisation et les résultats escomptés de la coopération du PAP/PAM avec les pays concernés.

Le document est premièrement destiné à ceux qui prennent des décisions sur la participation d'un pays aux activités concernant les PPN (Points focaux nationaux, en premier lieu), aux membres des autres organes pouvant décider des PPN (directement ou indirectement), ainsi qu'aux non-professionnels intéressés en la matière.

### 3. Planification intégrée et gestion des zones côtières: le processus et son importance

Le "développement" peut être défini comme un processus visant l'amélioration de la bien-être des populations d'une zone donnée et respectant entièrement l'environnement et les ressources de la zone dont la transformation est due à la matérialisation des buts du développement. Vu que le mot "environnement" devrait être pris en son sens universel, englobant donc les ressources aussi bien physiques que sociales, et que le terme "développement" est à comprendre comme un processus global, les objectifs concernant l'environnement et le développement devraient être complémentaires et interdépendants.\*

Etant donné que le développement sous-entend une implication universelle, le processus de planification s'y rapportant devrait reposer sur une approche intégrée.

La planification intégrée est un pas en avant par rapport aux types de planification prévalant au moment actuel. Contrairement à la planification sectorielle - telle la planification séparée économique, sociale et physique - la planification intégrée tient à la compréhension analytique et à l'établissement de relations et d'une coordination entre les composants majeurs de développement. Ceci offre des garanties de recouvrir l'ensemble des activités humaines dans la zone concernée.

On s'attend à ce que la planification intégrée fournisse un cadre solide et durable permettant d'aboutir à la structure souhaitée du développement de la zone, susceptible d'incorporer et d'intégrer les aspects social, spatial et environnemental. En même temps, il devrait (a) assurer des instruments pour atteindre un équilibre intérieur en termes de localisation et de répartition des activités, de population et d'infrastructures spatiales et sociales, tout en préservant, au plus haut degré, le milieu naturel; et (b) offrir des principes fondamentaux d'établissement d'une gestion continue des ressources de la zone, soucieuse de l'environnement.

Par son caractère, la planification intégrée est orientée vers l'évolution et l'action.

Le caractère évolutif de la planification intégrée veut dire que l'élaboration d'un produit final - d'un plan, envisagé comme un état idéal à atteindre dans un avenir indéterminé, ne devrait pas être son objectif. La planification intégrée devrait plutôt se proposer d'assurer un cadre d'activités programmées à mettre continuellement en oeuvre, dans le but de parvenir à une gestion permanente, écologiquement rationnelle, de toutes les ressources de la zone concernée. Ce processus comprend plusieurs phases, à

---

\* Pour des renseignements complémentaires, voir: Tolba, M.K. Development without Destruction: Envolving Environment Perceptions, 1982, Dublin: Tycooly International.

savoir: évaluation de l'état existant et des tendances; formulation des objectifs et des buts; définition des stratégies, des propositions et des politiques de planification; appréciation de la faisabilité et de la mise en oeuvre du plan; surveillance continue et contrôle de la mise en oeuvre du plan. La continuité de la planification implique une répétition cyclique de ces phases ou une modification aux solutions retenues de planification, au cas où la surveillance continue montrerait des changements des conditions qui ont provoqué la proposition de telles solutions. La création des "feedback loops" dans le mécanisme de planification assure un degré de flexibilité qui est essentiel pour une planification réaliste. Il va sans dire que le cadre de la stratégie de développement est continuellement à respecter. Une telle idée du processus de planification intégrée requiert des structures organisationnelles et institutionnelles appropriées.

Le caractère opérationnel de la planification intégrée provient du fait que ses préoccupations sont focalisées sur les problèmes les plus aigus de la zone choisie (identifiés lors des étapes initiales de planification), et sur la recherche des solutions à ces problèmes, à travers les projets spécifiques à entamer dès que leur organisation et un support financier seront assurés.

De plus, la planification intégrée est un processus rationnel qui repose sur des analyses, des plans, des études et des projets existants et qui tend vers leur coordination. Il est essentiellement basé sur les données disponibles, ceci réduisant au minimum les efforts à déployer pour rassembler de nouveaux renseignements.

Les deux caractéristiques essentielles du processus de planification intégrée soulignent l'importance d'une coopération permanente avec les autorités, les institutions et les experts locaux, nationaux et internationaux, par laquelle l'approche aux PPN se distingue de celle à d'autres activités débutant avec l'engagement d'un groupe composé essentiellement d'experts étrangers qui établiront le plan et qui, une fois leur travail fini, laisseront la réalisation de ce plan aux institutions et aux experts locaux (pour lesquels l'établissement du plan ne constitue qu'une occupation sporadique et marginale).

Parmi les raisons qui rendent essentielle la coopération avec les institutions et les experts locaux, les suivants peuvent être mentionnées:

- Dans la plupart des cas, les experts locaux sont les personnes les plus compétentes en matière d'identification de problèmes actuels de la zone concernée. Grâce à leur expérience, le temps nécessaire pour les phases analytiques du plan est considérablement réduit.
- L'engagement d'experts locaux dès le début garantit la continuation des activités de planification après que les spécialistes du PAP et du PAM auront quitté la zone du projet.
- La formation d'experts locaux en matière d'outils ou de techniques de planification est ainsi assurée à des coûts relativement peu élevés.

#### 4. Formes possibles de coopération au sein des PPN

La plupart des activités passées du PAM ont été concentrées sur la surveillance continue de l'état de la mer et sur l'amélioration de l'état du milieu naturel. La connaissance émergente du fait que ces problèmes sont essentiellement d'origine tellurique a provoqué la réorientation du PAM vers les activités menées dans des zones côtières. La mise en harmonie du développement global avec la capacité d'accueil de l'environnement exige un processus permanent de planification intégrée et une gestion raisonnée des ressources, en tant que forme de sa mise en pratique. Il est clair qu'un programme, tel que le PAM per se, ne peut pas atteindre un but si ambitieux. C'est pourquoi la coopération avec les autorités, institutions et experts locaux et avec le grand public de la région méditerranéenne devient un objectif impératif. Il est à dire que les projets pilotes nationaux constituent vraiment une forme efficace d'établissement de cette coopération.

Lors de la mise en oeuvre des programmes à l'intérieur des projets pilotes, le rôle du PAP et du PAM - centres qui ont développé un vaste réseau d'activités, d'institutions et d'experts dans ce domaine - est catalytique, en premier lieu. Bien que les moyens financiers prévus pour ces programmes soient restreints et à peine suffisants pour un vaste démarrage du processus de planification intégrée et de gestion des ressources dans les zones côtières méditerranéennes, il est à souligner que ces programmes sont quand même en mesure de prêter l'aide lors de la création de bases solides pour des interventions ultérieures d'envergure. Leur rôle catalytique consiste dans le suivant: (a) inciter à la coopération les autorités, institutions et experts aussi bien locaux que nationaux; (b) mettre à disposition des connaissances et technologies internationales; (c) assurer l'appui nécessaire à l'expertise, à la formation et au minimum d'équipements que certains pays ne sont pas en mesure de fournir à cause d'une balance défavorable du commerce; (d) introduire des techniques et des outils de gestion concertée avec l'environnement; (e) coopérer avec des institutions internationales d'appui; (f) mettre en relief des problèmes d'une zone en les plaçant dans un contexte national et international plus large; et (g) en général, sensibiliser à l'environnement.

Au sein des programmes concernant les PPN, plusieurs zones ont été choisies dans les pays méditerranéens intéressés. Ces zones doivent être spécifiques quant aux problèmes de développement et à leur impact sur l'état de l'environnement, et l'on doit identifier la nécessité de résoudre ces problèmes à court et à long terme. En même temps, ces zones devraient être typiques, de sorte que les expériences acquises lors de la solution de problèmes y rencontrés pourraient être utilisées pour l'ensemble des zones côtières méditerranéennes. Il est essentiel de s'assurer sur l'intérêt des pays au démarrage des PPN sur leur territoire respectif et sur les possibilités de diffusion de résultats importants et typiques, obtenus au cours des activités des PPN. Chacun des pays intéressés devrait créer les conditions organisationnelles et institutionnelles nécessaires, en premier lieu le pool d'experts locaux et nationaux, capable d'assurer la continuité du processus de planification et de gestion intégrées.

Le contenu des PPN sera fonction des traits caractéristiques des problèmes existant dans la zone donnée. Les projets peuvent par exemple, être centrés sur une compréhension et une analyse intégrées, ainsi que sur l'établissement des lignes générales appropriées, pour s'attaquer à des problèmes de développement en conformité avec la nécessité d'exploiter rationnellement les ressources de la zone. Cependant, très souvent, il sera nécessaire de ne résoudre que les problèmes sectoriels ayant rapport à des questions spécifiques du déséquilibre dans des systèmes naturels. Toutefois, dans ce cas-là, il est forcé d'assurer que les paramètres essentiels de développement, étant habituellement à l'origine des problèmes spécifiques, seront pris en considération. L'impact sur l'environnement (EIA) est à introduire dans tous les projets.

Les activités du PAP et du PAM couvrent une série de différents problèmes de relations développement/environnement qui peuvent se produire dans des zones choisies. Une contribution considérable du PAP pourrait être l'utilisation des expériences acquises dans le cadre de ses actions prioritaires. Des objectifs et des thèmes d'actions particulières n'ont pas été choisis à l'aveuglette. Ils sont le résultat d'orientation des activités du PAP, depuis des années, vers les problèmes essentiels de la région méditerranéenne. Un aperçu des activités prioritaires facilitera la compréhension des efforts déployés par le PAP dans l'élaboration des projets pilotes nationaux spécifiques de la zone concernée:

(a) "Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes"

Echange d'expériences et de connaissances sur l'interdépendance entre le développement côtier et les ressources, ainsi que celles concernant les relations entre la planification intégrée et la gestion d'une part et le développement écologiquement rationnel des zones côtières d'autre part; formation et coopération dans la mise en application de la méthodologie particulière de planification intégrée.

(b) "Gestion des ressources en eau dans les îles et zones côtières isolées méditerranéennes"

Consultation et assistance prêtée aux autorités et aux institutions nationales intéressées à trouver des solutions à des problèmes des îles et des régions côtières manquant d'eau douce, grâce à l'exploitation des ressources traditionnelles et alternatives; modélisation de la gestion d'aquifères.

(c) "Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens"

Elaboration d'études de démonstration et de bases méthodologiques, y compris l'assistance et l'encouragement des pratiques de sauvegarde et de réhabilitation des établissements historiques.

(d) "Gestion des déchets solides et liquides"

Promotion de la gestion des déchets solides et liquides dans les zones côtières, atténuation des effets néfastes de l'évacuation des



effluents en définissant les critères d'évacuation et les bases d'engineering pour la conception d'émissaires sous-marins; amélioration de conditions sanitaires dans les zones rurales et urbaines, grâce à la promotion de la planification, de l'entretien et de l'exploitation de systèmes de gestion appropriés.

- (e) "Projet coopératif du PAP et de la FAO en matière de gestion de l'aquaculture méditerranéenne en harmonie avec l'environnement"

Programmes de monitoring et évaluation de paramètres écologiques appropriés à la planification de la production et à la conception d'installations.

- (f) "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement"

Identification de problèmes et d'expériences dans le domaine, ainsi que recommandations de développement harmonieux du tourisme méditerranéen, grâce à la planification et à la gestion des ressources en harmonie avec l'environnement.

- (g) "Promotion et protection des sols en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement des zones côtières méditerranéennes"

Encouragement et support aux actions préparatoires au lancement du projet de coopération en matière de surveillance continue de l'érosion par les eaux pluviales, y compris l'assistance aux pays intéressés lors des solutions de problèmes particuliers en la matière.

- (h) "L'aménagement du territoire dans les zones sismiques"

Assistance prêtée aux pays lors des activités liées à l'atténuation de l'aléa sismique, ainsi que l'appui et la promotion des activités s'y rapportant, à travers la planification et la gestion intégrées des zones côtières méditerranéennes.

- (i) "Sources d'énergies renouvelables"

Evaluation du potentiel d'énergies renouvelables et assistance dans la mise en application de techniques fiables d'utilisation d'énergies renouvelables.

- (j) "Evaluation d'impact sur l'environnement"

Formation et coopération dans la mise en application de la méthodologie et de la procédure d'EIA spécifique de la zone concernée.

Des renseignements recueillis par d'autres composantes du PAM (MED POL, Pollution d'origine tellurique, Plan Bleu, ROCC et ASP) peuvent également être fournis. Dans la mesure de leurs possibilités, le PAP et le PAM assureront la mise en pratique de connaissances internationales, grâce à l'engagement d'experts internationaux, à la formation d'experts et de

représentants nationaux dans différents pays, à l'acquisition d'un minimum d'équipements à utiliser pendant l'exécution de projets, à la coopération lors de la formulation de propositions concernant le support financier au niveau international, etc...

5. Résultats escomptés

On s'attend à ce que les PPN produisent les résultats suivants:

- Des organismes locaux et nationaux concrétiseront une coopération permanente avec des institutions et experts méditerranéens, ainsi qu'avec des organismes internationaux. En utilisant en premier lieu la planification intégrée en tant qu'outil, cette coopération sera concentrée sur l'établissement d'une gestion de ressources écologiquement rationnelle.
- Des réponses à certaines questions prioritaires pour la zone pilote en cause seront faites dans un délai relativement court.
- Dans des conditions d'importantes contraintes budgétaires - problème commun au PAP, au PAM et aux pays de la Région - des analyses des problèmes actuels et leur solution urgente, des études préliminaires des plans intégrés, des propositions de programmes, etc..., seront faites à des coûts relativement peu élevés, en tant que bases pour solliciter un support financier au niveau international, destiné à la poursuite des activités.
- Introduction des expériences du PAP/PAM dans des zones choisies constituera une vérification des connaissances acquises en pratique.
- Des stages de formation destinés aux experts locaux seront prévus, et les institutions se mettront en devoir de devenir le foyer de la coopération permanente visant la création d'un système de planification intégrée et de gestion raisonnée aux niveaux local, national et international.